



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocations de logement

Question écrite n° 7510

Texte de la question

M. Alain Marleix souhaiterait que M. le secrétaire d'Etat au logement lui apporte des précisions sur l'évolution des dépenses d'aides au logement depuis 1990. Il aurait voulu connaître le nombre de bénéficiaires et le montant mensuel de chacune des allocations suivantes : allocation logement traditionnelle, aide personnalisée au logement, allocation logement social, allocation logement pour les étudiants.

Texte de la réponse

Les deux tableaux ci-dessous retracent l'évolution des dépenses d'aide personnelle au logement (aide personnalisée au logement - APL - allocation de logement familiale - ALF - et sociale - ALS) ainsi que le nombre de bénéficiaires depuis 1990. (Voir tableaux dans JO correspondant). Pour les étudiants, le coût des aides personnelles au logement qui leur ont été servies ainsi que le nombre de bénéficiaires sont résumés dans le tableau ci-après : (Voir tableau dans JO correspondant). Enfin, il est difficile de fournir à l'honorable parlementaire des informations précises concernant les montants mensuels de chacune des aides personnelles au logement puisque ces montants varient en fonction à la fois des ressources du bénéficiaire, de la composition de sa famille et du montant du loyer, ou de la mensualité du prêt, acquitté.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7510

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 1997, page 4452

Réponse publiée le : 13 avril 1998, page 2148